

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Celui-là est gardé pour son chant agréable. La poule cherche sa nourriture. Le serin, renfermé dans une cage, prend ce qu'on lui apporte.

A. P.

BIBLIOGRAPHIES

I

Mon joli petit livre. — *Leçons élémentaires de lecture d'après la méthode des mots normaux* par H. Gobat, Inspecteur scolaire. Berne. Librairie de l'Etat.

Mon joli petit livre, c'est bien le titre que mérite ce syllabaire avec ses beaux caractères, avec les gravures chromolithographiques qui ouvrent chaque page. Aussi avec quelle averse curiosité les yeux de l'enfant ne vont-ils pas scruter et admirer ces figures !

Bien que le côté extérieur et l'aspect d'un livre ne soient point chose indifférente lorsque ce livre s'adresse à l'enfant, cependant ne nous arrêtons pas là.

Nous avons été heureux de constater que l'auteur ait donné la préférence à la méthode des mots normaux qui a été adoptée dans la plupart de nos écoles.

Cette méthode est conforme à la règle fondamentale de toute pédagogie qui veut que l'on procède du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait. On part de l'intuition pour arriver à l'idée et de l'idée au mot. Dans le mot compris, énoncé, puis écrit, on fait retrouver, par voie de décomposition, les éléments de la lecture, en suivant toujours le même ordre qui consiste à passer du mot articulé aux syllabes et des syllabes aux lettres.

Cette marche répond si bien aux goûts de l'enfant qu'aujourd'hui les commençants apprennent en quelques mois à lire et à écrire, tout en se développant par les exercices intuitifs et par les notions acquises.

Le syllabaire de M. Gobat obtiendra un grand succès, n'en doutons pas.

Les quelques observations que nous a suggérées l'examen attentif de ce syllabaire ne sauraient en amoindrir la valeur.

Voici ces quelques remarques :

Le 1^o mot normal c'est *vis*. Nous ne nous expliquons pas la raison pour laquelle l'auteur a fait entrer dans ce premier tableau des éléments étrangers aux lettres dont se compose le mot normal. Pourquoi y faire figurer *une* ? Voilà 6 lettres qu'il s'agit de faire lire et écrire dès le premier tableau.

Le 2^o mot normal *lune* ne renferme qu'une lettre nouvelle, c'est *l*. N'est-ce pas ici qu'il aurait fallu présenter *une* dont tous les éléments se trouvent dans le mot normal ?

Nous n'avons pas remarqué de mots normaux propres à faire connaître certains éléments que l'on trouve pourtant bien souvent dans la lecture, tels que *ai*, *ei*, *è* et *g* devant *e* *i*, etc., etc.

Comme on avait déjà le mot *mur*, ne pourrait-on pas remplacer le mot *muraille* ? (n^o 21).

Autre observation.

Comment les instituteurs enseigneront-ils les caractères imprimés puisque l'auteur n'a pas jugé à propos de compléter son œuvre par de grands tableaux imprimés ? Si le cours compte de nombreux commençants, il serait bien difficile de les faire suivre sur le syllabaire.

Certains mots demanderaient à être séparés d'une autre manière, tel que *homme* (*ho mme* et non *hom me*).

Au 3^e tableau qui s'ouvre par le mot *mur*, je suis surpris de voir figurer, dans les exercices, un *a* (dans *la vis*), lorsque le mot normal renfermant le premier *a* n'arrive qu'au 5^e tableau (*sac*). La méthode ne veut-elle pas que tout élément nouveau soit étudié, non isolément, mais au moyen du mot normal ?

De plus, avant de présenter des mots entiers comme exercices, il nous semble qu'il aurait été préférable de mettre, sous les yeux de l'élève, les syllabes et les lettres isolées qui doivent servir à former ces mots nouveaux. Pour montrer comment on peut transformer un édifice, il faut apprendre à démonter la première construction, puis faire voir comme on peut agencer les diverses pièces isolées pour en faire sortir un nouvel édifice. Il n'est pas possible de procéder autrement.

Sans doute, ce travail d'analyse et de synthèse peut être fait au tableau noir, mais n'aurait-il pas été sage de le présenter dans le syllabaire ?

Ces observations n'ont pas d'importance. Elles proviennent peut être simplement de ce que nous concevons la méthode des mots normaux d'une manière différente que M. l'inspecteur Gobat. Nous croyons cependant être d'accord avec l'interprétation qu'en ont donnée Vogel, Schlimbach, Sluys, etc.

Ces quelques remarques prouveront à l'auteur avec quelle curiosité sympathique nous avons examiné son œuvre qui est appelée à rendre les plus grands services aux écoles du Jura.

R. H.

II

Méthode de lecture et d'orthographe. Par Aupetit. Première partie. Livre du Maître. 1 vol. 46 pages. Librairie de la France scolaire.

Voici un autre syllabaire qui n'a rien de commun avec celui de M. Gobat, si ce n'est l'objet même du livre. La France ignore encore nos méthodes surtout celle des mots normaux, bien que la Belgique et la Suisse aient déjà publié plusieurs syllabaires de ce genre, entre autres celui édité par M. Payot, qui a été couronné à la dernière exposition de Paris et celui de M. Gobat qui vient de sortir de presse.

Presque tous les syllabaires publiés en France suivent la méthode synthétique ; ils partent des lettres ou des syllabes pour arriver aux mots. Ils ne diffèrent entre eux que par d'insignifiants détails, par la disposition des éléments, des mots et leur mode d'agencement.

Quelques auteurs ont cru faciliter l'étude des lettres en les accompagnant d'images ou de gestes, lesquels, à vrai dire, n'ont aucun rapport naturel avec les lettres à réciter. (Voir le syllabaire de Regimbeau, de Grosselin, etc.) Il n'en est pas de même pour la méthode des mots normaux où la gravure suggère le mot qui doit servir de point de départ à tous les autres exercices. Ainsi l'image de la lune suggère à l'enfant le mot *lune* : de là il ne sera pas difficile de faire

décomposer ce mot en *lu ne*, puis les syllabes feront connaître les quatre lettres dont ce mot est composé.

Il y a donc un rapport naturel et logique entre la gravure et les lettres à étudier, rapport qui permet d'appliquer la grande règle pédagogique : *aller du concret à l'abstrait*.

M. Aupetit n'a pas illustré son syllabaire et il se déclare hostile à la méthode *phonomimique*. Je trouve qu'il a raison. Il suggère un autre procédé mnémonique consistant à faire ressortir l'analogie qui existe parfois entre la forme des lettres et celle d'objets dont le nom commence par cette lettre, par exemple, *o ovale, f fusil, s serpent*, etc.

Ce moyen peut souvent rendre des services.

Quant aux divers exercices, le syllabaire de M. Aupetit nous paraît conçu d'une manière heureuse. Nous ne doutons pas que l'application n'en fasse voir toute l'utilité qu'on peut en retirer.

/ HORNER.

III

Cantiques et chants populaires connus. Recueillis par un instituteur. 1 vol. 66 pages in 8. Prix 50 cent.

Offrir à nos écoles, à un prix accessible à toutes les bourses, un choix de cantiques et des chants les plus connus de la Suisse, répandre ainsi parmi la jeunesse le goût de la musique avec la connaissance des morceaux qui méritent le plus cet honneur, tel a été le but de l'instituteur fribourgeois qui nous présente aujourd'hui ce charmant recueil.

Il n'y a pas moins de 65 morceaux. Le choix a été fait avec discernement. Nous recommandons vivement ce fascicule que l'on trouvera chez M. Bonny.

R. H.

CONFÉRENCE OFFICIELLE

DES INSTITUTEURS DU IV^E ARRONDISSEMENT

AU PENSIONNAT DE FRIBOURG, LE 6 NOVEMBRE 1897

La séance est ouverte à 1 1/2 h. par la prière. M. l'inspecteur Perriard souhaite à tous les assistants la bienvenue la plus cordiale et la plus chaleureuse.

L'appel nominal fait constater deux absences, dont l'une est légitimée.

Le protocole de la dernière conférence est approuvé avec les remerciements de M. le Président.

Un nouveau secrétaire est nommé en la personne de M. Marmy, instituteur à Courtion.

On aborde immédiatement les tractanda :

1^o Questions administratives ;